

**Compte-rendu du Conseil Municipal  
du 30 juillet 2015  
Tenu à la Mairie à 20h30**

Sont présents : MM. Michel AUBRUN, Mélusine BALLIF, Sandrine BOUDIGUES, Jean-Pierre CHAMPION, Lionel GENTIT, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Jocelyne ROLLET, Gérard SZYNDRALEWIEZ, Nathalie VERNUS-PROST

Sont excusés : Franck CALAS donne pouvoir à Michel AUBRUN, Thierry CHABANON donne pouvoir à Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Elisabeth PASSOT, Didier REY

**Le Maire**, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne ROLLET

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu du Conseil du 25 juin dernier est lu par **Monsieur le Maire**.  
Compte rendu approuvé et validé par l'ensemble des conseillers

**Puis, selon l'ordre du jour :**

**I/ Centre de Gestion de l'Ain : convention médecine préventive**

Monsieur le Maire explique que le conseil d'administration du Centre de gestion de l'Ain est amené à revaloriser la cotisation annuelle de l'adhésion au service de Médecine préventive qui s'élèvera à 80 euros par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au lieu de 55 euros.  
Cette augmentation est due à une hausse constante de la fréquentation et des suivis particuliers des agents et la mise en place d'un protocole avec un psychosociologue du travail pour tous les problèmes concernant les risques psychosociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE de maintenir l'adhésion au service de Médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain au prix de 80 euros par an et par agent,  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire.

**II/ Illuminations de Noël**

Monsieur le Maire présente les 3 propositions de location triennale faites par la société Décolum concernant les panneaux illuminations de Noël pour Flurieux. Après en avoir débattu la deuxième proposition « Vis Huban en cordon led » est retenue pour un montant de 1406.86 € HT par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APROUVE le choix numéro 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire.

**III/ Point sur l'acquisition du commerce**

Monsieur le Maire fait le point sur l'acquisition du commerce et précise que la vente du fond a eu lieu lundi 20 juillet 2015.

Une réunion de la commission commerce sera fixée en septembre pour le lancement des travaux de mise aux normes en collaboration avec le Cabinet d'architectes Dugeai Peyraud.

**IV/ Rachat mobilier commerce**

Monsieur le Maire explique que suite à l'acquisition du commerce les locataires actuels nous proposent de racheter leur mobilier (comptoir bar, tables, chaises et présentoir à pain) pour un montant total TTC de 1000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :  
APPROUVE cette acquisition.  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### **V/ Rapport des commissions**

#### Cadre et Qualité de Vie

L'enquête publique unique du PLU aura lieu du 7 septembre au 14 octobre 2015.  
Les jours et heures de permanences seront affichés dans les prochains jours.

#### Administration Générale

Monsieur Michel AUBRUN nous informe que les travaux du cimetière ont débutés.

### **VI / Questions diverses**

- La réfection du plafond de la salle polyvalente est terminée.
- Des devis de réfection des murs de cette salle seront demandés d'ici à la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire, lève la séance à vingt deux heures et trente minutes.

**Le Maire,**

**Jean-Pierre CHAMPION**